



Vente de fond de commerce

Par lilimai, le 22/12/2013 à 21:58

Bonjour,

J' ai mis en vente mon fond de commerce, j' ai un bail 3/6/9 que j' ai renouvelé cette année (2013), ce n' est pas un bail tous commerces. Je suis esthéticienne. Sur le bail, il est écrit activité : esthétique, vente de produits cosmétiques, bijoux. Une personne est intéressée par mon local pour former des élèves en C.A.P d' esthétique, vente cosmétiques et à la fois recevoir la clientèle. Dois-je effectuer une déspecialisation ou est-ce une activité connexe à mon activité ? J' ai contacté mon propriétaire par téléphone afin de l' informer et savoir ce qu' il en pensait, il est d'accord mais m' a demandé de contacter son notaire pour que je me renseigne si la future repreneuse aura des frais de bail.

Merci pour votre attention.
cordialement.